PestMagnet

Informations de sécurité et mode d’emploi

Pièges adhésifs en plastique

1. Identification du produit

Bacs adhésifs en plastique noir pour la gestion des nuisibles, uniquement lorsque leur usage est autorisé. Lots de 2, 4, 6 ou 8 pièges individuels ; une paire assemblée compte pour deux pièges. Produit non électrique à action adhésive physique.

Références du produit (ASIN / EAN): 4751007110587, 4751007110600, B0F9LMMV35, B0GH1PX9HY

2. Fabricant et coordonnées

Fabricant: SIA "PestMagnet eCom" | **Marque:** PestMagnet
Siège social: Pededzes iela 46, Mārupe, LV-2167, Lettonie
E-mail: info@pestmagnet.com
Usine: Lielmaņi k 1 (26, 27, 28), Mārupe, LV-2167, Lettonie

3. Utilisation prévue et mise en place

Suivre les instructions de l’emballage. Si nécessaire, séparer doucement les pièges assemblés sans toucher la colle. Poser face collante vers le haut sur une surface sèche et stable, sur le passage des nuisibles, hors d’accès des enfants, animaux domestiques et non ciblés. Contrôler fréquemment ; ne pas laisser d’animaux capturés sans surveillance. Porter des gants pour manipuler les pièges usagés.

4. Avertissements et précautions

Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Ce produit n’est pas un jouet. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la bouche, la peau, les cheveux et les vêtements. Porter des gants de protection et se laver les mains après utilisation. Éloigner des aliments et des surfaces en contact avec les aliments. Installer de façon à empêcher les oiseaux et autres animaux non ciblés d’atteindre la colle. Contrôler régulièrement et retirer ou remplacer les pièges abîmés, sales ou saturés.

Utiliser uniquement lorsque les règles du pays et du lieu le permettent. Ne jamais utiliser de pièges adhésifs pour capturer des vertébrés lorsque cela est interdit. Respecter toute exigence d’usage professionnel ou d’autorisation. Installer de façon à empêcher la capture d’animaux non ciblés. En cas de capture accidentelle, demander immédiatement une aide professionnelle.

5. Contact accidentel et animaux non ciblés

Peau : appliquer doucement de l’huile végétale pour ramollir la colle, sans tirer. Laver ensuite la peau à l’eau et au savon. Objets : tester d’abord l’huile végétale sur une partie cachée ; elle peut tacher ou endommager certains matériaux. Ne pas utiliser de solvants sur la peau ou les animaux. Yeux : rincer à l’eau propre et consulter un médecin ; ne pas appliquer d’huile dans les yeux. En cas d’ingestion ou d’irritation persistante, consulter un médecin et montrer l’emballage.

Animal non ciblé : ne pas tirer pour le libérer. Contacter immédiatement un vétérinaire ou un centre de sauvegarde de la faune. Si aucune aide professionnelle n’est disponible et qu’une intervention est sans danger, appliquer localement une petite quantité d’huile végétale pour ramollir la colle, en évitant les yeux, le nez et la bouche. Ne pas imbiber l’animal. Prévoir des soins professionnels après sa libération : l’huile peut altérer le plumage et la thermorégulation. Ne pas relâcher un animal blessé ou couvert d’huile sans avis professionnel.

6. Stockage, élimination et traçabilité

Conserver dans l’emballage d’origine, au sec et à l’abri de la poussière, de la chaleur et du soleil direct. Éliminer les pièges usagés et l’emballage conformément aux règles locales. Ne pas abandonner de colle ou de pièges dans l’environnement. Conserver cette fiche et l’emballage, y compris toute indication de lot, pour identifier le produit. Signaler tout problème de sécurité au fabricant.